



HAL
open science

”Vitae latines et volgarizzamento : l’exemple de la Vie de Hildegarde en français”

Laurence Moulinier

► **To cite this version:**

Laurence Moulinier. ”Vitae latines et volgarizzamento : l’exemple de la Vie de Hildegarde en français”. ”Vitae latines et volgarizzamento : l’exemple de la Vie de Hildegarde en français”, Oct 1996, Rome, Italie. pp.139-163. halshs-00608959

HAL Id: halshs-00608959

<https://shs.hal.science/halshs-00608959>

Submitted on 22 Sep 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurence Moulinier

Vitae latines et *volgarizzamento* : l'exemple de la Vie de Hildegarde en français

Bien qu'elle n'ait jamais été canonisée, l'abbesse Hildegarde de Bingen (1098-1179) est tenue pour sainte de très longue date : la rédaction d'une *Vita sanctae Hildegardis* fut entamée du vivant de son héroïne et cette *Vita* connut un large et durable écho, notamment dans l'aire germanique, où la parution d'une version allemande précéda celle de la *Vita* latine à la Renaissance¹. La recherche en cours que je présente ici concerne un texte qui nous renseigne pour sa part sur la diffusion de la mémoire de la sainte dans une autre aire géographique : il s'agit d'une *Vie* de Hildegarde en français, actuellement conservée dans trois manuscrits originaires du Nord de la France, les mss Cambrai, Bibl. Mun., 812, Douai, Bibl. Mun., 869 et Lille, Bibl. Mun., 453 (383), que j'ai étudiés jusqu'à présent sur microfilms.

Les trois codex dans lesquels figure cette *Vie* sont trois légendiers du XVe siècle, c'est-à-dire des manuscrits contenant au moins principalement des légendes hagiographiques, selon la définition de Guy Philippart². Avec deux autres recueils du même genre (Cambrai, Bibl. Mun., 811 et Lille, Bibl. Mun., 452) ils ont été étudiés par Anne-Françoise

¹ J. Blanckwalt en fit paraître une première édition à Cologne en 1566 sous le titre de *Sanctae Hildegardis Abbatissae in Monte S. Roberti apud naam Fluvium, prope Bingam, sanctissimae virginis et prophetissae*, dans *Epistolarum liber*, p. 276-333 ; Jakob Köbel avait publié en 1524 à Oppenheim *Die Legend des heyligen hertzogen sant Ruprechts / bey Byngen uff sant Ruprechtsberg leylich rastende / Die Legend von der seligen / jungfrawen sant Hildegard der Christlichen Sibilla / und offenbarerin der heymlichen wunderwerck gotes/ die Aptiβin uff sant Ruprechts bergk gewessen ist*, aujourd'hui introuvable, serait une réélaboration en allemand des livres I et II de la *Vita S. Hildegardis*, qui montrerait des oublis et des ajouts par rapport au texte latin ; cf. M. KLAES éd., *Vita sanctae Hildegardis*, Turnhout, Brepols, 1993 (Corpus Christianorum Continuatio Medievalis CXXXVI), p. 181*.

² G. PHILIPPART, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 1977, p. 24 (Typologie des sources du Moyen Age occidental, fasc. 24-25).

Labie³ mais sa perspective était différente de la nôtre : par leur forte représentation de saints régionaux (pour 45 de ces saints, la *Vie* en ancien français ne se trouve dans aucun autre manuscrit), ces légendiers, tous originaires du Nord de la France, se distinguent en effet de l'ensemble des légendiers français, et l'auteur a donné l'édition critique de vingt de ces *Vies* de saints du Nord. C'est à elle que j'emprunterai certains éléments d'une brève description codicologique des trois recueils qui m'intéressent, puis, après avoir brièvement présenté les manuscrits, je donnerai une analyse de la *Vie* de Hildegarde qu'ils renferment, et tenterai ensuite de reconstituer son histoire : la question de l'auteur et/ou du traducteur, des sources et de la diffusion du texte se posent en effet ici comme à propos de toute autre *Vie* de saint en langue vernaculaire, et l'exemple de la *Vie* inédite en français de Hildegarde soulève un certain nombre de problèmes méthodologiques plus généraux.

Le ms. Cambrai, Bibl. Mun., 812 est composé de deux éléments réunis à date très ancienne, sans doute peu après la transcription du texte, d'une part un légendier couvrant un calendrier liturgique complet (du 30 novembre au 29 novembre), comportant 201 articles, et d'autre part un recueil de textes pieux en prose et en vers. Hildegarde occupe le 180^e rang dans le légendier, aux fol. 376v-378v, entre Martial de Limoges (dont la *Vie*, de source inconnue, ne figure que dans ce manuscrit) et Alexandre (fêté à date inconnue)⁴. D'origine cambrésienne, copié par un certain

³A.-F. LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen Age (région picarde et Flandre française), avec une édition critique de 20 vies de saints*, thèse de 3^e cycle, dir. J. Monfrin, Université de Paris-IV, 1985, 2 vol., I : Texte ; II: édition, annexes.

⁴ Selon A.-F LABIE, p. 64, il s'agirait d'Alexandre le fol, dont on ne connaît ni la naissance ni la fête ; sa vie figure également dans le ms. Lille (fol. 28v-32), mais sa source est inconnue, comme celle de Bède, mort en 735 et fêté le 27 mai.

Potier, ce manuscrit a appartenu à la bibliothèque des bénédictins du Saint-Sépulcre de Cambrai, où il fut probablement écrit.

Le ms. Douai, Bibl. Mun., 869 est moins épais puisqu'il ne contient que 63 articles dont deux ne sont pas des *Vies* de saints (les prophéties de Joachim de Flore et la Vie d'Origène); Anne-Françoise Labie le date de la deuxième moitié de XVe siècle et il se compose en tout cas de deux éléments très anciennement réunis, un légendier suivi du *Jardin de dévotion* de Pierre de Luxembourg (fol. 166-184) et un second élément à partir du fol. 188, contenant un recueil de 40 miracles de Notre-Dame en prose. Le légendier proprement dit se termine fol. 162, après une *Vie* de Côme et Damien. Hildegarde y figure en 33e position, aux fol. 98v-102v, entre une *Vie* de Julienne tirée de la *Légende dorée* (elle était fêtée le 16. II) et une *Vie* de Bède (fêté le 27.V). Bien qu'en petit nombre, les *Vies* contenues ici sont remarquables par certains traits propres à ce légendier qui fait place à de grandes figures de la spiritualité mystique : outre Hildegarde, on trouve ici saint Bernard, les prophéties de Joachim de Flore (qui s'intercalent entre la Vie de saint Adrien et celle de saint Bernard) et surtout Marie d'Oignies, avec une traduction intégrale de la *Vita* de la bienheureuse écrite par Jacques de Vitry. Or selon Anne-Françoise Labie "les légendiers, bien qu'ils soient de la fin du Moyen Age, ne contiennent pas de vies de saints mystiques, à l'exception de la Vie de Hildegarde de Bingen, très répandue"⁵ ; "Hildegarde est une grande figure, à la fois mystique et scientifique et ses visions sont conservées par plusieurs manuscrits ; le rayonnement exercé par sa personnalité rend normale sa présence dans nos légendiers", ajoute-t-elle⁶. Nous verrons par la suite ce qu'il en est de la diffusion de la *Vie* de Hildegarde à la fin du Moyen Age,

⁵ A.-F LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen Age*, p. 20.

⁶ *Ibidem*, p. 371.

et nous nous interrogerons sur sa place dans un recueil volontiers porté sur la spiritualité mystique.

Enfin le ms. Lille, Bibl. Mun., 453 (383) est un légendier en prose de 160 articles, dont 137 sont des *Vies* de saints, dans lequel des légendes qui ne correspondent pas à la course de l'année liturgique viennent s'interpoler : Hildegarde y porte le n° 50, aux fol. 72v-76, entre Justine (morte vers 280, fêtée le 26.IX) et Léonard de Noblat (ermite mort en 559, fêté le 15.X), deux *Vies* figurant dans la *Légende dorée*. Avec celui de Douai, c'est un des plus petits du genre, qui faisait partie de la collection de "Ballet", bibliophile du XV^e siècle⁷.

Le sanctoral représenté ici se compose donc de saints classiques, dont on trouve les *Vies* dans tous les légendiers, latins comme français, en particulier dans la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine ou autres *Legendae novae*⁸, mais d'autres ont une origine différente, notamment dans les mss. Douai 869 et Lille 383, et des noyaux régionaux apparaissent nettement, l'un, très fourni, dans le Nord de la France, l'autre, plus réduit, en Angleterre⁹. Nos manuscrits correspondent donc au "3^eme groupe" de manuscrits français de la *Légende dorée* que Brenda Dunn Lardeau définissait comme contenant, outre la *Legenda aurea* et son Supplément, des vies de saints du Nord¹⁰.

⁷ *Ibidem*, p. 26.

⁸ D'après G. PHILIPPART, *Legenda nova* est un terme utilisé dans une série de catalogues médiévaux et dans les titres de *codices* eux-mêmes pour désigner les légendiers des XIII^e-XIV^e s. composés non par des compilateurs mais par des auteurs qui, plutôt que d'emprunter leurs textes à la tradition, ont écrit entièrement les *Vies* et les *Passions* des saints et ont réuni le tout sous leur nom en un ensemble homogène pourvu d'une préface. L'exemple le plus célèbre est la *Legenda aurea*. (*Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, p. 24). Parmi ces recueils, A.-F. Labie cite la *Summa de divinis officiis* de Jean Belet (XII^e s.), l'*Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*, la *Summa de vitis sanctorum* de Jean de Mailly, ou le *Sanctoral* de Bernard Gui (XIV^e s.).

⁹ A.-F. LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen Age*, p. 77.

¹⁰ B. DUNN LARDEAU, "La contribution de J. Batallier à la traduction française de Jean de Vignay de la *Legenda aurea*", dans *Legenda aurea. Sept siècles de diffusion*, Actes du colloque international, 11-12 mai 1983, dir. B. DUNN LARDEAU, Montréal/Paris, Bellarmin/Vrin, p. 183-196, p. 189.

Face à ces légendiers français, une des principales questions à se poser est la suivante : ont-ils été directement composés dans cette langue, ou faut-il leur supposer une source latine ? En l'occurrence, a-t-on affaire avec la *Vie* de Hildegarde à la version française d'une *Vita* latine préexistante ou à la traduction d'un autre état du texte ? En d'autres termes, le texte que nous avons sous les yeux est-il le résultat d'une traduction ou le fruit d'un remaniement, voire d'une composition ?

Pour la plupart des légendiers étudiés par Anne-Françoise Labie, une source latine semble avoir préexisté au texte français, qui en est toujours un abrégé. A une ou deux exceptions près, les textes français portent la marque d'un travail de remaniement et d'abrègement, et le raccourcissement s'opérait principalement par deux techniques, contractions et coupures, qui prennent une forme particulière dans certaines *Vies* comme dans celles de Lieffart, Ghislain ou Gudule : le texte y est normalement développé depuis son début puis toute la fin est totalement supprimée, à l'exception du dernier paragraphe qui vient conclure le récit.

Ce constat se vérifie si l'on compare la *Vie* de Hildegarde avec la *Vita* latine dont Monica Klaes a donné récemment une édition critique¹¹. La *Vie* française se décompose comme suit :

- un récit très abrégé de la vie de la sainte, où sont évoqués son enfance, sa croissance dans les vertus, sa vie au monastère et son don de vision ;
- un échange épistolaire avec Bernard de Clairvaux (longue lettre de Hildegarde et réponse du saint), où se trouvent expliquées et approuvées les modalités des dites visions ;
- un long face à face entre un prêtre et un diable à l'occasion d'un exorcisme auquel aurait assisté la sainte, confrontation qui prend la forme

¹¹ *Vita sanctae Hildegardis*, éd. M. KLAES, *op. cit.*.

d'un interrogatoire systématique en 26 (ou 27, selon les manuscrits¹²) questions portant principalement sur la confession et sur le purgatoire ; la dernière de ces questions donne enfin la parole à Hildegarde, qui a le dernier mot et apparaît ainsi comme une sainte capable de terroriser les démons ;

— un bref passage évoquant la mort et deux miracles *post mortem* de la bienheureuse.

La trame normale de la *Vita S. Hildegardis* y semble respectée au début, puis la suite est totalement supprimée, à part les derniers paragraphes, et cette caractéristique rappelle les *Vies* de saints copiées dans les bréviaires ou dans les lectionnaires d'offices que Guy Philippart définit ainsi : "tout manuscrit contenant les lectures (bibliques, patristiques ou homilétiques, hagiographiques) de l'office liturgique, pourvu que celles-ci aient été dès l'origine divisées en *lectiones* par les copistes"¹³; lorsque les lectures hagiographiques de l'office étaient réunies en un volume séparé, le recueil est un lectionnaire hagiographique, dont le pendant non strictement liturgique est le légendier.

Il était d'usage de lire une Vie de saint, coupée en leçons entre lesquelles s'inséraient les répons, à l'office du matin et souvent, quand le scribe arrivait vers les dernières leçons en n'ayant copié que le début de la légende, il supprimait un long passage du récit et n'en copiait plus que la conclusion. Des lectionnaires contenaient le texte de ces lectures du matin, en l'occurrence des vies de saints, et la comparaison menée par Anne-Françoise Labie avec un de ces lectionnaires (ms. Cambrai 806) prouve

¹² Le texte du manuscrit de Douai comporte 27 questions, les deux autres 26. J'ai introduit une numérotation de ces questions dans ma transcription..

¹³ G. PHILIPPART, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, p. 24.

que les légendiers français devaient être traduits de recueils latins contenant des textes déjà abrégés, et non pas de textes intégraux que le traducteur aurait lui-même abrégés et traduits. Confronter les *Vies* françaises avec les *Vitae* intégrales éditées ne suffit donc en général pas si l'on ignore l'état intermédiaire du texte latin remanié. Or dans le cas de Hildegarde et grâce au travail de Monica Klaes nous avons la chance de connaître la *Vita* latine et la plupart de ses dérivés, y compris cet état intermédiaire du texte qui semble avoir servi de base à la *Vie* française.

De la *Vita* au lectionnaire

La *Vita Hildegardis* telle que nous la connaissons a une histoire complexe que je tâcherai de résumer ici ; en effet, comme l'écrivait Hildephonse Herwegen, "Tous ceux qui ont vécu près de Hildegarde ont voulu écrire sa Vie !" ¹⁴. Cinq personnages au moins mêlent leurs voix dans cette *Vita S. Hildegardis* qui se présente actuellement comme une *Vita* "chorale", composée de trois livres :

— Hildegarde elle-même avec les douze fragments autobiographiques des livres II et III ¹⁵;

¹⁴Dom Hildephonse HERWEGEN, "Les collaborateurs de sainte Hildegarde", *Revue bénédictine*, XXI, 1904, pp. 192-204, p. 302-316 et p. 381-403, p. 396.

¹⁵ Barbara Newman suggère que Hildegarde savait que Gottfried et Guibert écrivait sa vie ; ses mémoires autobiographiques montrent qu'elle coopérait au projet.(B. NEWMAN, *Cahiers de Civilisation médiévale*, n° 4, oct.-déc. 1995, p. 381) Elle semble donc avoir participé activement à l'élaboration de sa propre légende hagiographique et la correspondance de Bernard, dont la *Vita* fut également entaême de son vivant, est un cas parallèle, peut-être même le modèle de recueils qui a inspiré Hildegarde et ses secrétaires. Il faudrait approfondir la comparaison entre les deux saints et les écrits les concernant: Bernard aussi fit l'objet d'une légende due à l'abbé de Clairvaux Guillaume d'Autun (1428-1448), qui abrégeait et simplifiait la *Vita prima Bernardi*. Imprimée en 1491, elle fut jugée trop modifiée et remise en cause dans le prologue d'une deuxième édition, vers 1500 (cf. *Hagiographies, Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, dir. G. PHILIPPART, Turnhout, Brepols, 1994, p. 368-371).

- Gottfried, prévôt du Rupertsberg d'environ 1173 à 1175, qui réalisa l'ébauche du livre I (son récit ne va pas au-delà du milieu des années 1150) ;
- une nonne anonyme qui fournit le récit des miracles et de la mort de l'abbesse ;
- Guibert de Gembloux, dernier secrétaire de la sainte : né dans le Brabant vers 1124-1125, il séjourna à Bingen de 1177 à 1180, il rassembla et retravailla ces documents en vue d'écrire sa propre vie de Hildegarde, restée inachevée¹⁶;
- le rédacteur final, Theoderich d'Echternach : vers 1180, l'abbé Ludwig, de Saint-Euchaire de Trèves, l'aurait chargé de composer une *Vita* à partir des matériaux rassemblés par Guibert. Or Theoderich n'avait probablement jamais rencontré la sainte : il enrichit donc le travail de Gottfried en lui adjoignant deux autres livres, et, s'appuyant sur les sources de Guibert, il les augmenta de citations bibliques et d'emprunts à d'autres auteurs, de narrations à la première personne dans le livre II, et de nombreux passages de la correspondance de l'abbesse.

Vraisemblablement entamée en 1182, la *Vita S. Hildegardis* fut sans doute achevée par Theoderich en 1187 mais Guibert n'en eut connaissance qu'à la fin de sa longue existence, en 1209, par l'entremise de l'abbé Gottfried de Saint-Euchaire de Trèves qui la lui envoya ; il en prépara alors une version légèrement révisée qui joua un rôle important pour la mémoire de Hildegarde dans la Belgique et les Pays-Bas actuels, régions dans lesquelles Hildegarde avait eu de nombreux correspondants et amis¹⁷. Le ms. Bruxelles, Bibliothèque Royale, 7917 transmet ainsi une

¹⁶ Edition de ce fragment dans *Guiberti Gemblacensis epistolae*, Pars I, *Epistolae I-XXIV*, éd. A. DEROLEZ, Turnhout, Brepols, 1988, Ep. 38, p. 369-379 (Corpus Christianorum Continuatio Medievalis LXVI).

¹⁷ Voir à ce sujet Dom Paul SEJOURNE OSB, "Les correspondants de Hildegarde à Utrecht", *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*, XVI, 1920, p. 144-162 : Hildegarde elle-même aurait

version abrégée de la *Vita* de Hildegarde (fol. 157r-158v) largement inspirée de celle élaborée par Guibert après 1209 : originaire d'Utrecht où il fut compilé vers 1400, ce recueil est un légendier de femmes (*Liber virginum*) selon la typologie proposée par Guy Philippart¹⁸, une anthologie de *Vitae* de saintes femmes qui utilise la version de Guibert augmentée de deux lettres de Hildegarde¹⁹.

L'action pastorale de Guibert en tant qu'abbé de Florennes puis de Gembloux ou ses contacts étroits avec l'abbaye cistercienne de Villers en Brabant durent également grandement contribuer à faire durer le souvenir de l'abbesse, souligne Barbara Newman²⁰ ; mais on retiendra surtout qu'il fut le principal organisateur du recueil systématique de la correspondance de Hildegarde aujourd'hui connu sous le nom de *Riesenkodex*, conçu comme un monument au prestige et à la sainteté de l'abbesse. Guibert de Gembloux apparaît donc comme un personnage central dans la diffusion du souvenir de Hildegarde dans cette région.

Theoderich, de son côté, ne se contenta pas de composer la *Vita S. Hildegardis* ; il aurait aussi écrit les *Octo lectiones in festo S. Hildegardis*²¹, qui proposent une Vie abrégée de la sainte, un ensemble de

poussé de Cologne à Utrecht en 1159 et on ne peut négliger le fait que deux des meilleurs manuscrits de ses œuvres soient aujourd'hui à Bruxelles et à Gand. D'après Henri LINDEMAN OSB, Hildegarde avait entre autres comme correspondants à Utrecht un certain Henri (*Henricus Traiectensis ecclesie canonicus*), Sophie, abbesse d'Oudwijk et l'évêque Gottfried van Rhenen (1156-1178) : Hildegarde lui écrivit deux lettres et en 1163, il est à Mayence et signe la charte impériale confirmant les privilèges du Rupertsberg. Un second groupe d'amis comprenait l'évêque Rudolf, Philippe, abbé de Park, Guibert de Gembloux et ses cisterciens. L'abbé Philippe de Park aida Guibert à obtenir la permission de se rendre auprès de Hildegarde ("S. Hildegard en hare Nederlandsche Vrienden", *Ons geestelijk Erf*, Deel II, Antwerpen, 1928).

¹⁸ "Légendier de femmes : légendier réservé, au moins principalement, à des Passions et à des *Vies* de saintes femmes ou à des récits les concernant" (G. PHILIPPART, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, p. 24).

¹⁹ Lettre à Guibert *De modo visionis suae* et lettre à Werner de Kirchheim.

²⁰ B. NEWMAN, *Cahiers de Civilisation médiévale*, n° 4, oct.-déc. 1995, p. 380

²¹ *Octo lectiones in festo sancte Hildegardis legende*, dans *Vita sanctae Hildegardis*, éd. M. KLAES, p. 75-80 ; ces *Octo lectiones* avaient été éditées une première fois dans J.-B. PITRA éd., *Analecta sacra*, VIII, *Sanctae Hildegardis opera*, Mont Cassin, 1882, p. 434-438.

citations choisies par Theoderich pour une lecture liturgique le jour de sa fête, le 17 septembre. La fête de Hildegarde avait déjà été instituée à Gembloux au XIII^e siècle²², et la tradition manuscrite des *Octo lectiones* montre bien leur lien avec Gembloux. Dans le ms. Bruxelles, cod. 5527-34, fol. 209r-210v, elles font suite à la *Vita* de Theoderich, fol. 191v-209r : originaire de Gembloux, ce manuscrit du début du XIII^e siècle est un recueil soigné des œuvres de Guibert (lettre à Bovon, fol. 180-187, Fragment de *Vita* par Guibert, fol. 187v-190v) ; notons en outre que dans le ms. Bruxelles, BR, 5387-96, réalisé fin XII^e-début XIII^e s. vraisemblablement sous le contrôle de Guibert, on aurait dû trouver, avec les lettres de Guibert, ces *lectiones*, annoncées fol. 175v et remplacées par une lettre de Hildegarde au clergé de Cologne.

Des *lectiones* au légendier

Dans ces *Octo lectiones*, le *liber primus* de la *Vita S. Hildegardis* n'est exploité que jusqu'à la *lectio* V, les trois autres étant orientées vers les livres II et III. Les *lectiones* II et III relatent les premières années de la vie de Hildegarde et la mort de Jutta (la recluse qui lui servit de *magistra*), l'origine et expérience de son don visionnaire, son entrée au monastère, sa croissance dans les vertus et à nouveau son don de vision. Puis avec les *lectiones* IV et V le récit s'écarte de la *Vita* de Theoderich et combine des éléments puisés dans la *Vita* due à Gottfried et les passages autobiographiques. C'est le seul texte où l'on apprend que Hildegarde reçut le voile des mains de l'évêque Otto de Bamberg (1103-1139), détail que nos trois Vies en français ont retenu avec une fidélité variable. La *Lectio* IV mentionne la lettre écrite par l'abbesse à un pape, ici comme

²² Cf. J.-B. PITRA, *Sanctae Hildegardis opera*, p. 434, n. 1.

dans la *Vie* nommé Adrien (Adrien IV, 1154-1159) alors qu'il s'agissait en réalité d'Anastase IV (1153-1154). Les *lectiones* VI et VII évoquent le conflit de Hildegarde avec les démons en empruntant au 4ème paragraphe autobiographique de la *Vita s. Hildegardis* et aux conclusions de Theodorich au chapitre II.

L'auteur n'a clairement pas connu Hildegarde, et ne connaît même pas la date de sa mort (1181 vient de la rencontre de "1100" donné comme année de naissance avec le témoignage du livre III de la *Vita* qui évoque sa 82e année²³) : ce ne peut donc être Guibert de Gembloux mais il y a malgré tout un rapport entre les *lectiones* et la *Vita* remaniée par Guibert dans les manuscrits qui conservent ses œuvres (au début de la *lectio* II, par exemple, avec la mention de l'année de naissance de Hildegarde, "1100"²⁴ et en six autres endroits où les textes convergent) et selon Monica Klaes, les *lectiones* ont dû précéder dans le temps l'élaboration de la *Vita* par Guibert, donc être composées avant 1209. Theoderich n'avait sans doute jamais rencontré Hildegarde : de 1170 à 1183 il fut bibliothécaire à Echternach et il est peu probable qu'il ait pu aussi séjourner au Rupertsberg. Comme l'écrit Monica Klaes, "Theoderich ne connaissait Hildegarde qu'à travers des sources : après avoir achevé la *Vita*, il pouvait sans problèmes élaborer les *Octo lectiones*".²⁵

Assurément ces *Octo lectiones* sont à l'origine du texte que nous découvrons ici mais sans en être la source unique que l'abréviateur aurait simplement traduite : des coupes et surtout des ajouts y sont en effet manifestes. Des noms de lieux (Disibodenberg) ou de personnages (Jutta,

²³ Cf. *Vita sanctae Hildegardis*, éd. M. KLAES, p. 69 : "octogesimo secundo etatis sue anno".

²⁴ Cf. *Hildegardis vita, auctore Guiberto*, J.-B. PITRA éd., dans *Analecta sacra*, VIII, p. 407 : "circa annum Dominicae incarnationis millesimum centesimum".

²⁵ M. KLAES, p. 151*.

l'empereur Henri IV — ce dernier peut-être pour des raisons politiques ?) sont supprimés ; certaines précisions sont au contraire présentes seulement dans ce texte, comme la mention de Norbert, fondateur de l'ordre des Prémontrés, dans nos trois versions. Or si l'intervention de Bernard de Clairvaux dans l'approbation que reçut Hildegarde du pape Eugène III en 1148 est déjà fort suspecte d'un point de vue historique, celle de Norbert est radicalement impossible puisqu'il mourut en 1134, après avoir été prédicateur itinérant en Flandre et fondé près de Laon l'ordre des Prémontrés en 1120. L'ordre connut une rapide extension dans la région que son fondateur avait fréquemment parcourue²⁶ ; de nombreuses abbayes furent fondées, et d'autres s'inspirèrent de l'esprit Prémontré comme le Saint-Sépulcre de Cambrai. Quant à saint Bernard, il fit deux voyages dans les Pays-Bas français et flamands en 1131 et 1146-47, et est à l'origine de nombreuses créations d'abbayes : le mouvement amorcé avec la fondation d'Orval en 1131, et de Villers en Brabant en 1146, se poursuivit au XIIIe siècle et rencontra un grand écho, surtout chez les femmes. Peut-être faut-il tirer de la mention de Norbert et de Bernard de Clairvaux une indication sur les options de l'abréviateur, favorable à l'esprit prémontré et surtout cistercien ? La citation intégrale de l'échange épistolaire entre Hildegarde et Bernard, sans parler des ajouts flatteurs pour Hildegarde repérables dans la lettre de l'abbé de Clairvaux (on sait maintenant que certains correspondants n'ont jamais écrit à l'abbesse et que d'autres, comme saint Bernard, ont envoyé des lettres qui furent ensuite rehaussées de compliments flatteurs interpolés par les secrétaires de l'abbesse), plaideraient en ce sens.

Il est clair en tout cas que notre *Vie* puise dans la *Vita* latine, dans les *Octo lectiones* et dans les lettres de Hildegarde, autant de textes

²⁶ A.-F. LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen Age*, p. 375.

rassemblés sous l'égide ou dans la mouvance de Guibert de Gembloux et donc accessibles dans la région où furent copiées nos trois Vies. Mais l'apport fondamental de cette Vie en français est le long interrogatoire du diable par le prêtre, dont la source nous demeure encore largement inconnue ; le point de départ pourrait en être la libération d'une noble femme du nom de Sigewize par Hildegarde, exorcisme dont Theoderich donne un récit développé dans le livre III de la *Vita* (le livre contient 27 chapitres, et raconte 28 miracles. Les chapitres 20 à 22, avec le récit de guérison de Sigewize, se démarquent du reste. Quant aux deux derniers miracles, qui ne mentionnent ni noms ni lieux ils sont d'une authenticité douteuse et reflètent plutôt un stéréotype des Vies de saints²⁷).

Il est vrai qu'en affirmant en guise d'introduction à son récit de la libération de Sigewize que Hildegarde avait entre autres dans celui de guérir *les* possédés, Theoderich donnait à un épisode singulier valeur d'exemple²⁸ mais son récit ne fournirait qu'un point de départ, aucunement *la* source de l'exorcisme que nous découvrons dans la Vie française

La forme que revêt l'échange, le systématisme des questions sur la confession, les prières des vivants, la messe et le purgatoire évoquent de tout autres textes, comme le *Dialogue de Gui* composé au début du XIV^e siècle par Jean Gobi et, avant lui, l'histoire du revenant de Beaucaire rapportée par Gervais de Tilbury dans ses *Otia imperialia* vers 1210 (chapitre "Le revenant de Beaucaire", livre III). Qu'on en juge par la troublante similitude entre la question que pose le prieur au revenant dans l'œuvre de Gervais de Tilbury et celle qu'adresse le prêtre au diable dans nos trois manuscrits : "Question : les âmes se reposent-elles parfois au Purgatoire ? Réponse : chaque semaine, du samedi à l'heure de vêpres

²⁷M. KLAES, p. 78*.

²⁸ *Ibidem*, p. 55 : *Inter caetera autem virtutum insignia, data est a Domino sanctae virgini ab obsessis corporibus daemones ejiciendi gratia, sicut de quadam nobili et adhuc tenerae aetatis femina.*

jusqu'au dimanche à l'heure de vêpres, elles se reposent de leurs peines, et quand le sacrifice de la messe est offert généralement pour elles, elles se reposent"²⁹

Quant au *Dialogue de Gui* de Jean Gobi, il revêt la forme d'une série de questions sur les suffrages et sur les châtements du purgatoire suivie d'une série de questions sans véritable lien logique entre elles, mais qui reflètent bien l'inquiétude du chrétien sur le moment de la mort et du jugement personnel *post mortem*.

Ce *Dialogue* ressemble à un type d'exercice scolaire qui consiste à mettre en forme dialoguée des traités théoriques : sa plus ancienne source possible est le livre IV des *Dialogues* de Grégoire le Grand, essentiellement consacré à l'au-delà et aux récits d'apparition de revenants. Une autre source probable est le *Supplementum* composé par les disciples de Thomas d'Aquin après sa mort pour terminer la *Somme théologique* restée inachevée. Ce texte présente huit demandes sur le purgatoire, dont celle-ci : "2. Est-ce dans un même lieu que les âmes sont purifiées, damnées et punies ?". On en trouve un écho dans la Vie de Hildegarde, de même que des demandes suivantes à propos des suffrages :

"2. Les morts peuvent-ils être aidés par les œuvres des vivants ?

6. Suffrages sont-ils utiles à ceux qui sont dans le purgatoire ?

9. La prière de l'Eglise, le sacrifice de l'autel, l'aumône sont-ils utiles aux défunts ?"

Jean Gobi lui-même a peut-être utilisé le dialogue analogue contenu dans les *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury ou des documents plus

²⁹GERVAIS DE TILBURY, *Le livre des merveilles*, trad. et comm. A. DUCHESNE, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 121.; la croyance au repos sabbatique des âmes est empruntée à la tradition populaire juive (J. LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981, p. 59, n. 1). Voir aussi les passages suivants du *Livre des merveilles* ("A une autre question, il répondit que les aumônes données en révérence et en mémoire du Père, du Fils et du Saint Esprit, et de la sainte Vierge, et des apôtres Pierre et Paul, étaient fort profitables. [...] Et il ajouta que chaque chrétien a un bon ange pour le garder, du moins tant qu'il n'a pas commis de péché mortel") et leur écho dans D 16 et D11, L15 et L10, C16 et C11.

proches de la liturgie comme les livrets d'exorcisme, qui offrent à la fois des formules de conjuration et des questions à poser aux esprits. Bien qu'il s'agisse ici d'un démon et non d'un revenant, c'est certainement dans ce type d'écrits qu'il faudrait chercher la source de la deuxième partie de la Vie de Hildegarde en français

Certes, aux XIVe-XVe siècles, l'existence du purgatoire n'est plus un problème mais ses modalités de fonctionnement suscitent encore des interrogations, notamment sur la place exacte des fidèles³⁰, qui rendent nécessaire un certain type d'enseignement ; de fait, dans la Vie de Hildegarde, l'"auteur" prend la parole à plusieurs reprises pour justifier ses choix par un souci didactique : "je ferai un exemple", "la réponse est fausse" (ms. de Douai, D 19) et "abrégier ce récit". On n'oubliera pas non plus que l'importance de la confession s'est accrue avec la mentalité pénitentielle des béguines³¹ et Hildegarde, de par son don visionnaire et sa quête personnelle, est associée au courant mystique rhéno-flamand qui porte aux béguines, de même d'ailleurs que l'abbaye de cisterciens Villers en Brabant avec laquelle elle était en contact et où Guibert de Gembloux eut la charge de la *cura monialium*.

Au XIIIe siècle, Hadewijch cite Hildegarde³², et à cet égard, la présence de sa Vie dans un recueil où figure également celle de Marie d'Oignies est une piste à creuser (Hildegarde n'est séparée de "Marie d'Oignies de Nivelles en Brabant" que par "sainte Julianne"). La *Vita Hildegardis* était en effet la première d'un corpus de *Vitae* consacrées aux prophétesses mystiques, écrite seulement trois décennies avant celle de

³⁰ JEAN GOBI, *Dialogue avec un fantôme*, éd. M.-A. Polo de Beaulieu, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 46.

³¹ A.-F. LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen Age*, p. 384.

³² HADEWIJCH, *Œuvres en prose*, p. 187 : "Hildegarde die al de visionen sach".

Marie d'Oignies. En outre, Marie d'Oignies elle-même fut associée à des récits sur le purgatoire, et fournit la matière d'un *exemplum* dans la *Scala coeli* du même Jean Gobi : "Exemplum n°88. On lit dans la Vie de Marie d'Oignies que celle-ci vit une très grande foule de démons se précipiter à la mort d'une femme pour l'arracher aux bons anges. Comme Marie d'Oignies avait obtenu par la prière qu'elle soit libérée et qu'elle aille souffrir en purgatoire, elle vit cette femme souffrir en ce lieu, passant de l'eau glacée à la chaleur torride et cela à cause de ses regards impudiques"³³.

Quels rapports entretiennent nos trois manuscrits ? Les trois Vies sont écrites en picard : *c* devant yod aboutit à *ch* ("chiel"), *c* devant *a* à l'initiale donne *k*, noté ici *c* ("caitive") ou *qu* ("quétive"), "orison" et "congnaissance" sont des graphies typiquement picardes qui réduisent à *i* le *ai* roman protonique devant *s*, etc. Le manuscrit de Lille semble de prime abord le plus "picardisant" dans la transformation qu'il fait subir au titre de la première œuvre de Hildegarde ("Chivias") ou dans son participe passé au féminin du verbe *baptisier* (terminaison picard en -ïe et non en -iée comme en francien³⁴) mais c'est le manuscrit de Douai qui se distingue par un grand nombre de formes qui lui sont spécifiques : forme demi-savante "virogene", emploi systématique de la forme forte du pronom avec "chou" et "jou", forme "chiaus" pour le cas-régime du démonstratif au masculin pluriel, etc.

L'analyse de l'écriture inviterait à penser que le texte du manuscrit de Lille est le plus ancien, probablement des années 1430-1440, alors que celui de Cambrai et celui de Douai montrent une écriture plus récente, de

³³ *Dialogue avec un fantôme, op. cit.*, p. 136, "Les revenants dans la *Scala Coeli*".

³⁴ Cf. G. RAYNAUD DE LAGE, *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES, 1975, p. 91.

la toute fin du XVe siècle. Est-ce à dire que le ms. de Lille présente le plus ancien état du texte ? Rien n'est moins sûr.

Le manuscrit de Douai est le seul à citer en latin le texte de *Jacques*, 5, 5 ("Car Dieu résiste aux orgueilleux mais c'est aux humbles qu'il accorde sa grâce"³⁵) mais il est aussi le seul à ne pas mentionner le pape Eugène, pourtant cité dans la cinquième *lectio*³⁶, et à ne pas évoquer Lucifer dans les quelques lignes introduisant l'*exemplum* (il mentionne toutefois Lucifer dans l'interrogatoire, en D22 et D24). D'un autre côté, seuls les manuscrits de Douai et de Lille se concluent par une formule latine, et en outre à certains égards, le manuscrit de Lille semble le plus infidèle : là où D donne "fuison" et C "foison", L donne "infusion", et L est le seul à dire "un évêque nommé de Banenberch" pour parler de l'évêque de Bamberg. Mais c'est surtout dans l'interrogatoire du diable par le prêtre que les différences ressortent le plus nettement : les mss de Lille et de Douai font place à une question sur les Juifs et les païens absente de celui de Cambrai, et d'un manuscrit à l'autre l'ordre et la quantité des questions varient. Si l'on compare entre eux L et D, on se rend compte que D doit représenter un état antérieur du texte : ces deux manuscrits suivent en effet le même ordre dans les questions et les réponses jusqu'à la huitième question : L saute en effet D9, concernant la manière dont le diable dénombre ("escrire") tous les péchés des gens. Puis l'ordre reste le même jusqu'à la question sur l'aide que l'on peut apporter aux âmes en purgatoire (L15 et D 16³⁷) : dans D s'ensuit une question sur la récréation des âmes où la présence du déictique "ceste" montre bien le lien avec la réponse précédente, alors que L insère à cet endroit trois questions et

³⁵ *La Bible de Jérusalem*, traduite en français sous la direction de l'école biblique de Jérusalem, Paris, Le Cerf, 1973, nouvelle édition, Desclée de Brouwer, 1975, p. 1802.

³⁶ *Octo lectiones*, éd. M. KLAES, p. 77 : "dominus papa Eugenius, cum esset Treberis".

³⁷ Faute de place je ne donne en annexe que la transcription du manuscrit de Douai.

réponses occupant les rangs 19, 18 et 17 dans D. La question L18 ("ceste récréation et repos le dimanche") se rapporte à deux sujets évoqués respectivement en L15 et L16. L'ordre est ensuite à nouveau identique jusqu'à la fin, et les deux textes soulèvent le cas des Juifs et des païens ; l'absence de D9 dans le ms. de Lille suffit à expliquer que le premier comporte 27 échanges dialogués, le second 26. C suit pour sa part le même ordre que D dans le déroulement de l'échange mais omet la question sur les Juifs et les païens. Il partage avec lui certaines formules, comme "ne kiechent en deseperation" ; il a en revanche en commun avec L une précision ignorée par D, comme le prénom du pape Eugène, tandis qu'il ignore la conclusion latine qui clôt les deux autres textes *benedictus in saecula saeculorum*.

Conclusion :

On le voit, la question des rapports entre les trois recueils est largement ouverte et nous avons plus de soupçons que de certitudes concernant la Vie française de Hildegarde. Les *Octo lectiones* latines elles-mêmes soulèvent encore bien des interrogations : nous ignorons ce que fut leur fortune et notamment s'il exista un texte intermédiaire entre les *Lectiones* et la Vie en français ; il ne nous est pas possible de dater la composition de cetexte dans l'état actuel des choses et la question de sa genèse est à creuser, en poussant notamment l'enquête auprès des manuels d'exorcisme.

On retiendra en tout cas que deux ou trois siècles après sa mort, le souvenir de Hildegarde perdure dans des régions avec lesquelles elle avait eu des contacts, mais où surtout son dernier secrétaire, Guibert de Gembloux, semble avoir œuvré grandement pour sa mémoire. Malgré un

contexte politique et religieux radicalement différent, la personnalité et l'œuvre multiforme de l'abbesse se prêtaient apparemment à une relecture de sa vie mais, comme le notait Anne-Françoise Labie, “entre les *Vitae* utilisées comme sources et les Vies françaises qui nous sont parvenues, le style littéraire s'est affadi, l'originalité des textes disparaît, seul subsiste le stéréotype. Les citations scripturaires et l'apport spirituel sont estompés au profit de l'aspect didactique, toutefois, les visions, plus spectaculaires, sont souvent racontées”. Dans le cas de Hildegarde, l'aspect théologique de son expérience s'efface bel et bien dans sa Vie en langue vulgaire, tandis que l'aspect didactique culmine avec l'*exemplum* mettant en scène le diable et le prêtre. La Vie de Hildegarde en français surenchérit donc par rapport aux *Octo lectiones* dans l'amplification d'un des traits du récit hagiographique originel, déjà marqué, selon Evelyn Birge Vitz, par un certain mépris pour les détails terrestres et concrets de la vie humaine³⁸ : de la *Vita* à la Vie, via les *Lectiones*, le passage de l'individu Hildegarde (qui avait voix au chapitre dans les passages autobiographiques de la *Vita*) au type trouve ici son couronnement dans l'*exemplum*.

³⁸ E. B. VITZ, "Type et individu dans l'"autobiographie" médiévale", *Poétique*, n° VI, 1975, p. 426-445, p. 433.

ANNEXE

Transcription du ms. Douai, Bibl. Mun., 869, fol. 98va-102va

De sainte Hildegart

L'an de l'Incarnacion notre Seigneur mille et cent nasqui en Alemaigne de noble lignée Hildegars li sainte (fol. 98vb) virogene, laquelle fu depuis sa naissance de Dieu notre seigneur merueilleusement par plusieurs fois de visions enluminée.

Quant elle eubt III ans, elle vit sur li venir si très grande lumière qu'elle en fu toute esbahie mais elle ne le pooit dire ne monstrier pour le cause de se jovene enfance.

Quant elle eubt VIII ans, son pères et sa mère le rendirent à Dieu et fu donnée à garder à une rencluse. Après devint elle nonnains et fu afublée de voile de nonnain par le main de l'evesque de Vanenberchy. Et aprist à lire le psaultier et moult bien pourfita en la religion en montant de virtut en virtut³⁹.

Adoubet de caritet et de castetet humble et debonnaire et souvent fu ravie et vit moult de visions. Mais publyer ne les osoit pour sa virgongne et pour le paour du peuple jusques à tamps qu'elle ot xl ans⁴⁰. Adont vit elle descendre du chiel sur sa tieste une tres grande claretet sy comme une alumoire, li quelle esprist son cuer tellement qu'elle rechupt en l'eure l'entendement du vieus et du nouvel testament. Mais pour ly tenir en le tour de humilitet et pour eskievver de ses visions toute vaine gloire elle estoit continuellement et toudis travillit de maladie (fol. 99ra). Après,

³⁹ Cf. *Lectio II*, éd. M. KLAES, p. 75-76, l. 1-18 : "Siquidem millesimo centesimo anno incarnationis Salvatoris, [...], in Gallie citerioris partibus est orta natalibus virgo beata, que sicut diximus per infixam anime sue visionem in utero matris divinitus est illustrata. Tercio vero anno etatis sue clarum lumen super se vidit, quod anima eius tota contremuit, sed pre infantia nichil de hoc proferre potuit. Cumque esset octo annorum parentes sui Domino eam obtulerunt [...]. Reclusa itaque primo cum quadam sancta femina [...] postea suscepit velamen per manus venerabilis Bavenbergensis episcopi et ita demum nunc psalterii simplici lectione, nunc monastice vite multiplici proficiebat eruditione. [...] predicta sancta femina de virtute in virtutem provehebatur".

⁴⁰ Cf. *Lectio III*, p. 76, l. 1-3 : "Flagrabat quippe in ea copiosa mentis benignitas et que nullum a sua latitudine excluderet mira karitas, turrim quoque virginittatis tuebatur murus humilitatis" ; l. 8-10 : "propter vulgi tamen timorem et virginalem pudorem non audebat dicere, quam videbat anime sue infixam visionem" ; l. 14-15 : "sancta virgo usque in quadragesimum annum etatis videbat visiones divine voluntatis" ; *Lectio IV*, p. 76, l. 1-6 : "Post hec, sicut ipsa in visionibus testatur, maxime coruscationis igneum lumen aperto celo veniens cerebrum suum irradiavit, totumque cor et pectus ejus velut flamma non ardens sed calens inflammavit. Hinc statim intellectum veteris et novi Testamenti sapiebat, non autem interpretationem verborum vel casuum aut temporum cognitionem capiebat".

quant il plaisi à Dieu que ses visions et ses doctrines fussent au pourfit de plusieurs personnes magnifestées, une voix vint de par Dieu à li en disant et en commandant que chou que depuis la en avant verroit et oroit de par Dieu sans delay escripsist.

Si que elle fist plusieurs livres par l'inspiration de Dieu qui contiennent moult de secrets propheties et de saintes doctrines. Et est li plus grand de ses livres apiellés Scivias et li aultre livre des mérites de vie et li aultre li livres des oeuvres de Dieu⁴¹ et escripsi aussi plusieurs epistoles à plusieurs personnes entre lesquelles elle en escripsi une à Adrian le pape de Romme qui adont estoit à Trèves en Alemaigne. Et estoit la endroit dales le pape sains Bernars qui est pères de l'ordre de Cistiaus et Norbiers li premiers pères de l'ordene de Premonstret ; et li papes envoya maistres et clers à ledicte sainte femme pour scavoir par quel esprit elle estoit inspirée de faire et dire telles propheties et doctrines. Et trouva on que tout chou faisoit et disoit par li saint esperit seloncq le relation sur ce faite au pape. Et li papes approuva tous ses livres et ses (99rb) escripts par le consentement du concille qui adont fu à Trèves en Alemaigne, et li donna plain congiet de parfaire chou que Dieu avoit en ly commenchiet⁴².

Entre les aultres epistles qu'elle envoya aux archevesques de Colongne et de Mayenche, elle escripsy à saint Bernard en telle manière : "O vénérables pères, je dich en esperit des secretes choses de Dieu à toy qui moult mervueilleusement en grandes honneurs de le virtut de Dieu y es à redoubter qui reprennis par le baniere de le sainte croix en très grand ardeur de ardant estudie et soingne les gens de le folle sottie de ce monde à le bataille qui est en le chevalerie chrétienne contre le revoltet des tirans anemis. Sachies que moult suy constrainte en la vision quy à moy aparut

⁴¹ Cf. *Lectio IV*, p. 77, l. 13- 16 : "Cumque jam tempus instaret quo ad profectum multorum vitam et doctrinam eius Deus manifestaret, voce ad eam divinitus facta commonetur, ut que de cetero videret vel audiret, scribere non cunctaretur"; l. 20-24 : "Certe illud magnum pelagus librorum eius scilicet liber qui dicitur *Scivias* et liber *Vite meritorum*, liber quoque *Divinorum operum* ingentia sunt monimenta et propheticæ gratie documenta".

⁴²Cf. *Lectio IV*, p. 76, l. 6-8 : "Nam hoc, sicut ad Adrianum papam scripsit, sibi datum non esse in celesti visione audivit"; *Vita*, éd. M. KLAES, II, 1, l. 31, p. 21 : "De hoc certe etiam ad Adrianum papam scripsit" ; *Lectio V*, p. 77, l. 4 : "Hec omnia ad prelatos Moguntine ecclesie cum fuissent perlata, discussione facta inventa sunt non aliunde quam a Deo ordinata. Super hec dominus papa Eugenius, cum esset Treberis, accepta huius miraculi fide nunciis et litteris suis eam visitavit suaque auctoritate ad scribendum ea, que in spiritu videret, animavit" ; *Vita*, éd. M. Klaes, p. 9, I, 4, l. 24-25 : "Aderat ibidem etiam sancte recordationis Bernardus abbas Clarevallis".

en esperit des secrets le quel jou⁴³ ne voy mie de mes yeux corporels ; jou caitive ou nom de femme, depuis mon enfance ay veut grandes merveilles que ma langhe ne puelit pronunchier aultrement que li esperis de Dieu me aprent comment je parleray. Très certains et très debonnaire pères, oyes par ta bontet moy ta indigne (fol. 99va) mesquine qui depuis mon enfance oncques ne vesquich sceure, et entent en ton coer et ame en la sapience de ta pitet selonq ce que après seras ou saint esprit. Car de quanques tu as oyt dire de moy chou est en telle maniere : jou scay selonc de deventrain entendement li exposition du psaltier et des evangilles et des aultres livres qui me sont monstrets en la vision qui touche à mon cuer et mon ame si comme une flame ardans et me aprent le parfonde exposition et non pour quant point ne m'aprent les livres ou langaige de chies lesquels jou ne scay point, combien jou sache simplement lire sans distinxion le tenxte, car jou suy une femme nient aprise d'aulcun maistre par dehors mais deventraiment suy jou aprise en mon ame ; et pour chou parolle jou à toy sans avoir paour de toy.

Pères, je voil que pour l'amour de Dieu ayes en tes orisons souvenanche et memoire de moy. Jou te vich ii ans cy par avant en cely vision si comme ung homme qui regardoit devers le soleil nient en paour mais treshardit ; jou te dich tu n'es point muables mais tu radreches (99vb) à Dieu les gens et leur sauvement ; tu y es aussi comme li aigles qui bien regarde encoirre le soleil ; jou te prie par le force du père et par son fil merveilleux et par le douche compunction du saint esperit de veritet que tu cesses point de regarder à Dieu pour moy quant tu passeras par le trau de ton ame. Car Dieu toy voelt avoir ; bien ayes tu en ton ame et soyes fors en le bataille de Dieu. Amen"⁴⁴.

⁴³ Dans tous les manuscrits étudiés par A.-F. Labie, le pronom jou devant le verbe ne se trouverait que dans la *Vie de Marie d'Oignies*. Il s'agirait donc là d'un trait distinctif du parler picard du ms. de Douai.

⁴⁴ Cf. *Hildegardis Bingensis Epistolarium*, Pars prima, éd. L. VAN ACKER, Turnhout, Brepols, 1991 (Corpus Christianorum Continuatio Medievalis 91). *Epistola* I, p. 3-6 : "O venerabilis pater B, qui mirabiliter in magnis honoribus virtutis Dei valde metuendus es illicite stultitie huius mundi, vexillo sancte crucis cum excelso studio in ardenti amore Filii Dei capiens homines ad bella pugnanda in christiana militia contra paganorum sevitiam, rogo te per Deum vivum, ut audias me interrogantem te. Pater, ego sum valde sollicita de hac visione, qui apparuit mihi in spiritu mysterii, quam numquam vidi cum exterioribus oculis carnis. Ego, misera et plus quam misera in nomine femineo, ab infantia mea vidi magna mirabilia, que lingua mea non potest proferre, nisi quod me docuit Spiritus Dei, ut credam. Certissime et mitissime pater, responde mihi in tua bonitate, indigne famule tue, que numquam vixi ab infantia mea unam horam segura, et de tua pietate et sapientia scrutare in anima tua secundum quod doctus fueris in Spiritu Sancto, et adhibe consolationem ancille tue de tuo corde. Scio enim in textu interiorem intelligentiam expositionis Psalterii et Evangelii et aliorum voluminum, que

Après, sains Bernars escripsit à Hildegarde une telle lettre : "A bien aimet en Jhesuchrist Hildegart fille, frères Bernard appellees abbés de Clerevaux mande tout chou qui ly prière d'un pécheur peut. Chou que on sent et que on dist de notre petiteche bien loing aultrement que notre conscience praise ne juge nient à notres mérites mais à paines (?) des gens le doibt on escripvre et imputer. Jou ay eut empourpos de escrire à le doucheur de ta piteuse caritet combien que la fuison des besongnes me constraintent de escrire plus briefment que jou ne voelle.

Nous sommes joiant et lyet de le grace de Dieu qui en toy est et toy ammonestons que ycelle grace tu ayes si comme graces sans ta deserte et que tu soyes songneuse de respondre à cely grace par l'afection de humilitet et de dévotion. (f. 100ra) Et saches que Dieu est contraires as orgueilleux et si preste sa grace aux humbles. Pour quoy nous vous prions et en orton que chou soit en vous, mais la ou la doctrine deventraîne est et inspirations qui de tout aprent, que poons-nous sur ce aprendre et admonnester ? On dist que tu scrutines les secrets du chiel et que tu as congnaissance par l'inspiration du saint esperit des choses qui deseurt l'entendement des gens sont. Et pour chou prions nous plus à toy et supplions que de nous ayes mémoire à Dieu et de chieux aussy qui avoecq nous sont acompagniet en notre seigneur⁴⁵, car pour tant que tes esperit

monstrantur mihi de hac visione, que tangit pectus meum et animam sicut flamma comburens, docens me hec profunda expositionis. Sed tamen non docet me litteras in Teutonica lingua, quas nescio, sed tantum scio in simplicitate legere, non in abscisione textus. Et de hoc responde mihi, quid tibi inde videatur, quia homo sum indocta de ulla magistracione cum exteriori materia sed intus in mea anima sum docta. Unde loquor quasi dubitando. [...] Volo, pater, propter amorem Dei, ut me consoleres, et certa ero. Ego te vidi supra duos annos in hac visione sicut hominem aspicere in solem et non timere, sed valde audacem. [...]. Ego dico tibi : Tu non es mobilis, sed semper erigens arborem, et victor es in anima tua, non tantum te ipsum solum sed etiam erigens mundum in salvationem. Tu etiam aquila es aspiciens in solem. Oro te per serenitatem Patris, et per eius Verbum admirabile, et per suavem humorem compunctionis, Spiritum veritatis [...]. Et ipse sonitus, vis Patris, cadat in cor tuum et erigat animum tuum, ut non torpeas otiose in verbis istius hominis, dum omnia requiras a Deo, vel homine, vel secreto ipso, dum transeas per foramen anime tue, ut hec omnia cognoscas in Deo. Vale, vale in anima tua, et esto robustus in certamine in Deo. Amen".

⁴⁵ *Epistola IR*, éd. L. VAN ACKER, p. 6-7: "Dilecte in Christo filie Hildegardi, frater Bernardus, abbas Clarevallis vocatus abbas, si quid potest oratio peccatoris. Quod de nostra exiguitate longe aliter quam nostra sese conscientia habeat, sentire videris, non nisi humilitati tue credimus imputandum. Minime tamen ad litteras caritatis tue rescribere dissimulavi, quamvis id brevius omnino quam vellem negotiorum multitudo compellat. Congratulamur gratie Dei, que in te est, et ut eam tamquam gratiam habeas et toto ei humilitatis et devotionis affectu studeas respondere, sciens quod Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam, quod in nobis est, hortamur et obsecramus. Ceterum, ubi interior eruditio est et unctio docens de omnibus, quid nos aut docere

est ung et amis avoecq Dieu nous avons fiance que tu nous puels moult aidier et secoore seloncq ce que dist sains Jaques *Jacoby V^o multum valet oratio justi assidua*, c'est à dire moult vault et pourfite le continuelle pryere de le juste personne, et nous ossi prions continuellement pour toy que tu soyes confortes en tous biens et que tu soies aprist deventrainement et que tu pourfites perseveramment et tellement que cil qui leur esperance ont mise en Dieu ne choient (100rb) point par toy ne ne kiechent⁴⁶ en desesperation mais eux ou pourfit de la beneichon que de Dieu as rechupte il soient confortet et aydiet. A Dieu soies tu commandet".

Ceste femme fu de le grace de Dieu si en luminée qu'elle scavoit bien les pensées de plusieurs gens et les magnifestoit, et aidoit as necessitet corporelles de aulcuns et les maladies diaux alegoit, car par l'inspiration divine elle veoit bien et scavoit le vie et le conversation et le fin des gens. Et aussy le gloire et les paines des ames seloncq la desierte de leur merites elle veoit bien et scavoit, si que souvent elle gardoit ses suers de perils des temptations par chou qu'elle scavoit bien leur vaines pensées secretes, et les reveloit et disoit à elles seurement⁴⁷. Comment en sa vie les malades scavoit et comment les temptations et les travaillemens des mauvais esperits destruisoit, et comment des corps des gens les dyables decachoit et comment nient seulement achiaux et acelles qui présent estoient mais achiaux qui ensus de luy estoient elle faisoit aide et confort⁴⁸, trop (100va) longue chose seroit chou à describe mais une chose entre les aultres meteray yci pour donner aux pluseurs exemples de mener vie telle par liquelles on puist les paines d'enfers escapper.

Ung prestre conjura une fois ung diable en le presence de le sainte femme, li quels dyables estoit entres de dens le corps de une noble

possumus aut monere ? Rogamus magis et suppliciter postulamus, ut nostri memoriam habeas apud Deum et eorum pariter, qui nobis speciali societate in D^oomino juncti sunt".

⁴⁶ Subjonctif présent de "caïr".

⁴⁷ Cf. *Lectio VI*, éd. M. KLAES, p. 78, l. 1-8 : "Confluentes interea ad se turbas exhortans abdita mentium earum manifestavit, set et quosdam necessitatum corporalium, quosdam languoribus alleviabat. Previdebat enim in spiritu vitam hominum et conversationem et quorundam vite presentis consummationem ac secundum qualitatem meritorum gloriam vel penas animarum eorum" ; *Lectio VII*, p. 79, l. 12-14 : "Unde et puellas suas a vanitatibus, quas demones eis inmittebant, sepius castigavit, dum secreta cordium suorum secreta eis revelavit".

⁴⁸ *Lectio VIII*, p. 79, l. 7-11 : "Quomodo autem infirmantes sanitati restituerit, quomodo inportunitates illorum spirituum potenter compescuerit et ab obsessis corporibus eiecerit, quomodo non solum presentibus sed et absentibus subvenerit multaque his similia facit"

femme⁴⁹ ; et fu cilz dyables tant par le conjuracion dudit prestre que par ses saintes orisons constrainz de dire veritet de chou que on li demandroit.

[D1] Si demanda li prestres premierement de le confession que les gens faisoient et font de leur pechiés et li dyables respondy : "Sy home quant de tous pechiés est entechiés, par le confession qu'il en fait devient il si purgiés que de tous ses pechiés jou ay perdu la memoire".

[D2] Adont fist li prestres tous chiaus qui la estoient present bien confesser et après chou demanda li prestres à l'anemy quelle choses ont ces gens dit en leur confession. Ly dyables respondy : "Jou ne scay riens de chou qu'il on dit au prestre ne de chou que li prestres a dit ayaux car jou en suy tous aveulis".

[D3] Ly (100vb) prestres dist : "Qui t'a aveulit ?". Ly dyables respont : "Quant on me tot chou qui amoy apartient jou devieng aveules".

[D4] Ly prestres dist : "Que dis-tu des gens qui après chou qu'il ont fait leur confession n'ont cure du faire les penanches qui leur sont enjointes et commendées ?". Ly dyables respont : "Cil qui muerent en bonne volentet qu'il en ont leur pourfite moult et vault à le remission de leurs pechiés".

[D5] Ly prestres : "Et quy a honte et paour de dire ses pechiés et pour ce il les laisse à confesser mais non pourtant il met paine et labeur d'amender sa vie, quel chose li averra se il muert en tel estat ?". Ly dyables respont : "Moult pau li vaudra et pourfitera à son sauvement li labours d'amender sa vie sans vraie confession faire".

[D6] Ly prestres : "Que dis-tu de celuy qui bien acomplist ses penanches enjointes ?" Ly dyables : "Jou ay celuy entierement pierdut".

[D7] Li prestres : "Sces-tu les pensées des gens ?". Ly dyables : "Non jou, mais li homes demonstre sa pensée pour aulcun mouvement ou par aulcun signe de son corps et par ainsy je concoy tantost sa pensée est mauvaise (fol. 101ra) ; adont li enorte jou par ycelle pensée à faire mal et s'il est soustrait et oste de telle mauvaise pensée adont me vaint il et me en cache en sus deluy".

[D8] Li prestres : "Et en quel lieu habites-tu ?". Ly dyables : "Jou et my compaignon demorons entre les gens et escripsons leurs pechiés".

[D9] Li prestres : "Et escrips-tu toutes parolles oyseuses ?". Ly dyables : "Oyl toutes".

[D10] Ly prestres : "Et en quelle manière ?". Ly dyables : "Jou les ritiens trestoutes fermement en ma memoire sans nulles oublyer. Et oussy tous les maux que li homes fait nullement jou ne les puis oublier fors que quant li

⁴⁹ Cf. *Vita*, éd. M. KLAES, p. 55 : "Inter cetera autem virtutum insignia data est a Domino sancte virgini ab obsessis corporibus demones eiciendi gratia, sicut de quadam nobili et adhuc tenere etatis femina describit factum ipsa venerabilis domina".

homes s'en purge et desquergue par vraye confession. Et en ung seul mouvement raconteriens nous tous les péchies des gens se nous voliesmes et aussy feroient li boin angle toutes leurs bonnes oeuvres".

[D11] Ly prestres : "Chascun crestyen a un bon angle pour luy garder et ung mauvais deputet et ordenet à luy ?". Ly dyables : "Oyl, il a le bon angle qui le garde et le mauvais qui le tempte pour luy decepvoir".

[D12] Ly prestres : "Que dis-tu de chiaux qui negligamment font leurs oeuvres et dient leurs heures et orisons ?". Ly dyables : "Jou mech leur negligenses en escript et leur deffaults".

[D13] Ly prestres : "Pour quoy (fol. 101rb) entres-tu plus tost en une persone baptisée que non baptisee ?". Ly dyables : "Ly creature nient baptisée est mienne et jou entre en la persone baptisée pour ly prendre en corps et en ame".

[D14] Ly prestres : "Qui maine et conduist l'ame du chrétien après sa mort à le paine de purgatoire ?". Ly dyables : "Ly bons angles commis à luy le commet au mauvais angle son decepveur, qui le maine à le paine de purgatoire, mais plus ne le puelit tourmenter fors que chou que li bons angles a ordenet seloncq le cantitet des pechiés, li quels bons angle le maine après son purgatoire ou repos perpetuel c'est en la gloire de paradis".

[D15] Ly prestres : "Les ames ne comperent-il mies tous leurs pechiés en une paine et en ung lieu, si come homicides, adultères, fornications, larrechins et aultres pechiés ensamble ?". Ly dyables : "Elles comperent chacun pechiet mortel à parluy, les grans griefment".

[D16] Ly prestres : "Et comment les puet-on aidier en purgatoire ?". Ly dyables : "Par messes, par orisons, par ausmonnes et par aultres (101va) bonnes oeuvres desquelles ayde elles prennent solaz et telle recreation comme li familleux fait en bonnes viandes et ensy que cilx qui a soif fait en bon buvrages".

[D17] Ly prestres : "Combien longhement dure ycelle recreation ?". Ly dyables : "Seloncq le ayde et confort que on leur fait".

[D18] Ly prestres : "Les paines de purgatoire sont-elles dentres le monde ou dehors ?". Ly dyables : "Elles sont dedens le monde et dehors aussy".

[D19] Ly prestres : "Les ames qui sont ou purgatoire ont-elles nul repos le dimanche ?". Ly dyables : "Des vespres du samedi jusque au premier kant du koc devant le lundy ont elles aulcunement repos pour le reverense de le resurexion de Jhesuchrist faite le dimanche". La dicte response est faulse.

[D20] Ly prestres : "Ly home qui est trespasés quel pechié comperent-il premierement ?". Ly dyables : "Les pechiés qu'il a fais depuis son enfance en venant jusques à le mort desquels il n'a point esté repentanz ne confits".

[D21] Ly prestres : "A il discors et tenchon entre les dyables ?". "Oil, car quant il pierdent les gens qui sont par yaux dechupt il se discordent et combatent et quant il ont prospéret en mal faisant il sont racordet".

[D22] (101vb) Ly prestres : "Que devient ly paien et juifs quant il muerent sans baptesme ?". Ly dyables : "Il vont en li gouffre d'infier avoec Lucifer nostre maistre."

[D23] Ly prestres : "Constrains-tu oncques nulluy à faire pechiés ?". Ly dyables : "Jou conseille coiemment à faire luxure homicides larechin et aultres pechiés mortels auxquels jou les voy plus enclints et quant il se consentent à moi jou leur ayde à faire les oeuvres mauvaises et les pechiés qu'il voellent faire. Et quant il ne se asentent point à moy jou les travaille moult fort par temptations".

[D24] Ly prestres : "Scevent ly dyables chou qui est avenir ?". Ly dyables : "Nous ne Lucifer nos maistres ne scavons point les choses advenir". Ly dyables : "Mais seloncq le disposition de l'air et les contenanches des gens nous concepvens les choses advenir".

[D25] Ly prestres : "Que dis-tu des festes de sainte église ?". Ly dyables : "Plus siert on Dieu plus en suy dolans".

[D26] Ly prestres : "Et des orghes que on sonne en sainte église que en distu ?". Ly dyables : "Jou ne redoubte riens chou qui les gens fait avoir joie et solaz mais jou ay hyde et horreur des larmes que on (102ra) pleure pour les pechiés que on fait".

Ly prestres : "Comment te plaist li escript de ceste femme Hildegard ?". A ceste demande ly anemis regarde Hildegart d'un aspre regart et dist : "Cy escript me plaisent tout ensy comme cilz qui te plairoit qui te estrangeroit car il seront publyet au blasme de moy". Et elle dist au dyable : "Jou voy plourer tes compaignons qui pour toy ont confusion et il cuidrent par toy avoir joye et gloire. Et si voy de par Dieu ung feu appareilliet auquel tu seras ars et tourmentes, et de ceste femme en laquelle tu y es te fault il yssir". Et ly dyables : "Tu descoevre notre blasme comment my compaignon dechoivent les gens. Tu vois jusques au fons d'infier. Je volroye que tu fusses aveules".

Encoire respondy chilz dyables à le demande dudit prestres que il ne convient point secondement confessier les pechiés qui par vraie confession sont pardonnet, et que cilz qui sans cause est tués il demonstre à Dieus ses playes, et ossi que cil qui luffre sont de dire luxurieux et vains parlers (102rb) sont de viers tourmentet en infier et devoret. Et respondy encoire ly dyables à plusieurs aultres demandes lesquelles jou lesse à escrire pour cause de brieftet et d'abregier cest escript. Darrains fu la dite femme delivrete de l'anemy par les pryeres de Hildegart qui scavoit bien et dist à ses suers loing tamps par devant le jour quant elle moroit.

Qui volroit escrire ses virtuz et les secrets de Dieu qui sont écrits en ses dictz livres, lesquelz secrets elle vit ravie par moult de fois, ung grand livre ne les poroit mie comprendre ; depuis son enfance jusques à son aage de LXXXI ans elle ne fu oncque sans maladie de corps car Dieu par ses castiement le tenoit si pure que eaus ou vaissiel ou quel il scoit et ses secrets tres merueilleusement demonstroit tant de ces choses presentes que advenir. Elle moru bien eureusement en Dieu l'an de nostre seigneur Jhesus christ mille cent et lxxx un sur le XVe kalende d'octobre, et la grande lumiere qui toute nuyt se tenoit de seure la maison ou ses corps gisoit demonstra clerement de quelle (102va) merite elle estoit.

Et ii hommes qui estoient malade, si tost qu'il mirent leur mains au saint corps furent sauvet de leurs maladies, et ou lieu li corps est enseveliz sont ou non de ly maintes fois plusieurs miracles advenut à l'onneur de notre seigneur Jhesuschrist qui est beniz in secula seculorum amen⁵⁰.

⁵⁰ Cf. *Lectio VIII*, éd. M. KLAES, p. 79-80 : "Hec obitum suum longe ante presciens et sororibus predicens anno incarnationis Domini millesimo centesimo octogesimo primo quinto decimo Kal. Octobris ad sponsum celestem felici transitu migravit, qui quanti meriti apud se sancta virgo fuerit, effusa nocte ingenti et choruscanti luce super habitaculum eius evidenter declaravit. Duo vero homines, qui corpus sanctum spe bona tangere praesumpserunt, ab infirmitatibus quibus diu languebant, cito convaluerunt. Preterea in loco, quo venerabilis a reverendis viris est sepulta, meritis eius omnibus pio corde querentibus prestantur beneficia multa ad laudem et gloriam Domini nostri Iesu Christi, qui cum Deo patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen."